



Transcrire, **écrire**, translittérer : qu'est-ce qu'on écrit... *quand on écrit* ?

*"L'Occidental veut tout savoir du premier coup et
c'est pourquoi, dans le fond, il ne comprend rien"*

Roger BASTIDE,

cité par Jean MALAURIE, *La leçon des peuples premiers de
l'arctique*, in Le Fonds polaire Jean Malaurie, Muséum National
d'Histoire Naturelle, Gaz de France.

Dans le chapitre 4 du Cours de linguistique générale, SAUSSURE (ou ses étudiants qui « prennent le cours » !) – dont l' "idée fondamentale " est résumée dans la dernière ligne du dernier chapitre : « *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* » – aurait affirmé que l'écriture serait "*en elle-même étrangère au système interne*".

En brisant l'héritage des grammairiens, Saussure semble inaugurer – en tous cas pour la tradition universitaire moderne – toutes les affirmations sur la suprématie de l'oral, longue chaîne de discours hasardeux mêlant populisme, préhistoire rêvée, évolutionnisme darwinien et haine de l'Académie, et bien d'autres raisons encore moins précises.

L'identification – dans de si nombreux " cours " de linguistique – de la "*deuxième articulation*" avec les *phonèmes* en est un signe évident : cette identification est *naturelle* chez MARTINET (et par le biais de MARTINET, grand pourvoyeur en thèses de linguistique de l'Université de France... et d'ailleurs, a été créée une Internationale – pour ne pas user d'un terme plus *italique* – de disciples aveugles – entre autres problèmes – à celui de l'écrit) qui ne cessera de développer en ignorant radicalement un des maîtres dont il ne cesse de se réclamer, Louis HJELMSLEV ! La linguistique française va se constituer dans le cadre d'un schéma simpliste :

constitution d'unités ayant un signifié et un signifiant \rightleftarrows

ensemble de phonèmes	ensemble de morphèmes
<i>articulation qui identifie des minima signifiants</i>	<i>articulation qui identifie des minima signifiants qui ont un signifié</i>

sens de l'analyse



Les phonèmes deviennent les *éléments linguistiques de base de la langue* (ce qui exclut la lecture comme activité et les... sourds-muets de la communauté humaine!).

On peut grouper, sous quatre grandes rubriques, que nous nommerons A, B, C, D, les traits qui caractérisent les phonèmes₂ qui, dorénavant, sauf si une confusion quelconque est à craindre, seront simplement désignés comme *les phonèmes* tout court.

A. — Les phonèmes sont des unités segmentales et discrètes *, se présentant dans chaque langue en nombre restreint et fini, destinées à constituer, seules ou en se combinant en une succession, les signifiants * et, par là, à distinguer les énoncés les uns des autres.

B. — Chaque phonème d'une langue peut se combiner avec les autres suivant certaines règles, valables pour la langue dont il fait partie, règles qui déterminent le contexte * ou les contextes où ce phonème peut apparaître ; c'est-à-dire que chaque phonème entretient des rapports syntagmatiques * avec les autres phonèmes de la langue. Par ailleurs, chaque phonème figure dans des contextes où d'autres phonèmes pourraient figurer, on dit qu'il est de ce fait en opposition avec d'autres phonèmes et qu'il entre dans des **rapports paradigmatiques**.

C. — Les phonèmes sont des unités constituées de traits phoniques particuliers à chaque langue et qui se combinent dans des conditions particulières à cette langue.

D. — La définition des phonèmes d'une langue doit être faite en toute indépendance des données de la grammaire * de cette langue.

Cette conception "*en Lego*" de la langue, fondé sur la suprématie – *voire davantage* – de l'oral, réputé comme plus "naturel" et plus "universel" que l'écrit. En effet, alors qu'on fait remonter à l'origine de l'homme, et même avant, le langage articulé oral, on prétend dater et situer au pays de Saddam Hussein, l'invention (?) de l'écriture. Il est évident que l'antériorité plaiderait en faveur de l'oral: on est rassuré quand on sait que l'écriture serait née là-bas!

Saussure (ou ses étudiants...) introduisent la prise en compte de l'écrit d'une façon ambiguë: en effet, à "**nécessité de l'étudier**" répond "**étrangère au système interne**": l'écriture n'est-elle pas, *simultanément*, représentation de l'oral et représentation du signifié?

CHAPITRE VI
REPRÉSENTATION DE LA LANGUE
PAR L'ÉCRITURE

[92] § 1. NÉCESSITÉ D'ÉTUDIER CE SUJET.*

L'objet concret de notre étude est donc le produit social déposé dans le cerveau de chacun, c'est-à-dire la langue. Mais ce produit diffère suivant les groupes linguistiques : ce qui nous est donné, ce sont les langues. Le linguiste est obligé d'en connaître le plus grand nombre possible, pour tirer de leur observation et de leur comparaison ce qu'il y a d'universel en elles.

Or nous ne les connaissons généralement que par l'écriture. Pour notre langue maternelle elle-même, le document intervient à tout instant. Quand il s'agit d'un idiome parlé à quelque distance, il est encore plus nécessaire de recourir au témoignage écrit ; à plus forte raison pour ceux qui n'existent plus. Pour disposer dans tous les cas de documents directs, il faudrait qu'on eût fait de tout temps ce qui se fait actuellement à Vienne et à Paris : une collection d'échantillons phonographiques de toutes les langues.*Encore faudrait-il recourir à l'écriture pour faire connaître aux autres les textes consignés de cette manière.

Ainsi, bien que l'écriture soit en elle-même étrangère au système interne, il est impossible de faire abstraction d'un procédé par lequel la langue est sans cesse figurée ; il est nécessaire d'en connaître l'utilité, les défauts et les dangers.

¹ Cours de linguistique générale, édition critique préparée par Tullio de Mauro, nouvelle édition, 1972, Paris, Payot, p.44.

(d'après LITTRE, par Lexilogos) :

ÉCRITURE (é-kri-tu-r') s. f.

1° Ce qui est écrit. Toutes ces écritures ont passé sous vos yeux. *Voyez votre écriture ; Vous n'appellerez pas de votre signature*, **RAC. Plaid. III, 4**. Terme d'administration. Comptes, correspondances, rapports. Multiplier les écritures. Commis aux écritures. Tenir les écritures, se dit dans la banque et le commerce, de l'employé qui est chargé des comptes et correspondances. Terme de palais. Écrits qu'on fait pour un procès. Fournir des écritures. *Qu'on cherchât une fin aux écritures*, **LA BRUY. XIV**. Écritures de banque, les billets que les banquiers ou négociants se donnent réciproquement pour opérer des transferts. Terme de marine. Papiers, registres, passeports.

2° L'art d'écrire ; reproduction de la parole par des lettres. *L'écriture est la peinture de la voix : plus elle est ressemblante, meilleure elle est*, **VOLT. Dict. phil. orthographe**. *Quand l'écriture fut trouvée, plusieurs blâmaient cette invention, non encore justifiée aux yeux de bien des gens ; on la disait propre à ôter l'exercice de la mémoire et à rendre l'esprit paresseux*, **P. L. COUR. Préface à Hérodote**. Écriture idéographique, celle qui représente directement les idées, par exemple chez nous les signes de ponctuation. Écriture phonétique, celle qui représente les sons de la parole. Écriture syllabique, celle qui ne décompose pas les syllabes en voyelles et consonnes. Écriture alphabétique, celle qui représente les sons de la voix avec les lettres d'un alphabet. Écriture hiéroglyphique, écriture des Égyptiens qui représentait en général non des sons, mais des mots. Écriture démotique, écriture cursive des Égyptiens dérivée des hiéroglyphes.

3° Art, manière de former les lettres. Avoir une belle écriture. Une écriture illisible. *Oui, si je ne savais quelle est ton écriture*, **MAIR. Sophon. I, 1**. *On avait parfaitement imité son écriture*, **FÉN. Tél. XII**. *Mon écriture n'est pas mauvaise, repartit Henriette, et, si vous le permettez, je serai votre maîtresse*, **Mme DE GENLIS, Veillées du châ. t. I, p. 51, dans POUGENS**. Forme particulière des caractères. L'écriture gothique. L'écriture cursive. L'écriture anglaise.

4° Action d'écrire. *Je vis l'autre jour du Chesne chez M. de Coulanges, qui a gardé plus de quinze jours sa chambre pour des dégoûts et des plénitudes ; il me parla de votre santé, et me dit encore pis que pendre de cette chienne d'écriture*, **SÉV. 395**.

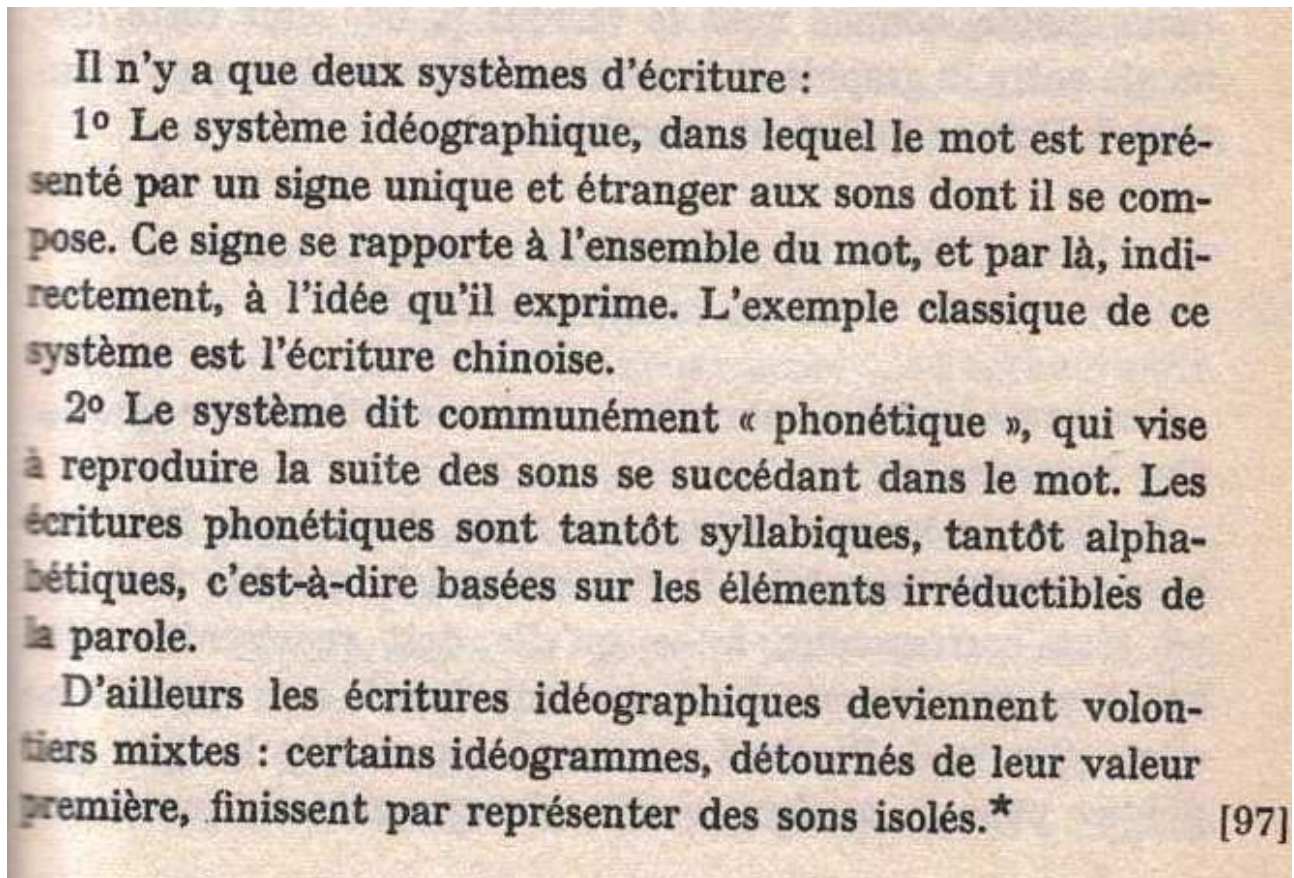
5° L'Écriture sainte, ou, absolument, l'Écriture, les Écritures, c'est-à-dire l'Ancien et le Nouveau Testament (en cette acception, Écriture prend un É majuscule). Nous lisons dans l'Écriture sainte. *Ces explications licencieuses font trouver tout ce qu'on veut dans l'Écriture*, **BOSSUET, Var. II, § 23**. [Suivant cette doctrine] *Ce n'est pas le sentiment qu'on a des choses qui doit être éprouvé par l'Écriture ; mais l'Écriture elle-même n'est connue ni sentie que par le sentiment qu'on a des choses avant que de connaître les saints livres, et la religion est formée sans eux*, **BOSSUET, ib. XV, § 115**. *Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la princesse palatine ; c'est que j'y ressens la manne cachée et le goût des Écritures divines, que ses peines et ses sentiments lui faisaient entendre*, **BOSSUET, Anne de Gonz.** *Nous mourons tous, disait cette femme dont l'Écriture a loué la prudence au second livre des Rois, et nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour*, **BOSSUET, Duch. d'Orl.** *Le matin elle fleurissait ; avec quelles grâces, vous le savez ; le soir nous la vîmes séchée ; et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse si précises et si littérales*, **BOSSUET, ib.** *Quand on étudie avec quelque soin les Écritures, on reconnaît que c'est toujours la force des pensées et la grandeur des sentiments qui en font la beauté*, **ROLLIN, Traité des Ét. IV, 3**. Fig. Accorder ou concilier les Écritures, accorder, concilier des passages qui sont en désaccord, sauver des contradictions.

6° Nom de plusieurs coquilles. Écriture arabe ou écriture chinoise, la Vénus littérée. Écriture hébraïque, le cône hébreu. Écriture grecque, la Vénus fortifiée. Il est bien âne de nature qui ne peut lire son écriture. XIIe s. *De ce dist la Scriture des dampneiz : guai à ceaz [malheur à ceux] ki ont perdue la soffrance*, **Job, p. 448**. XIIIe s. *Mauvaisement lor souvient de l'Escriture, qui dist par le [la] bouce David le roi...* **Chr. de Rains, p. 2**. *Se mots i trovez jà mis, Qui semblent mordans ou chenins Encontre les meurs femenins, Que ne m'en voilliez pas blasmer, Ne m'escriture diffamer*, **la Rose, 15406**. *Et quant aucuns veut avoir letres en la maniere dessus dite, ce doit estre à son coust de l'escripture et du seel [sceau]*, **BEAUMANOIR, XXXIX, 60**. XIVe s. *Et ainsi les Romains avoient les escriptures des Grecs et ceste science comme de Aristote, Platon et des autres*, **ORESME, Prol.** *Plustost se post [pût] dampner qu'uns autres le porroit, Car il scet l'escripture, et toute la conchoit [conçoit]*, **Baud. de Seb. VII, 890**. XVIe s. *Les trois doigts par escripture quantz biens quantz maux ont fait*, **LEROUX DE LINCY, Prov. t. II, p. 334**

Cette obligation de n'avoir comme référence **que l'oral**, guide SAUSSURE dans une contradiction d'où il ne sort pas: le besoin de s'opposer aux grammairiens – "*ceux de l'écrit*" – lui permet de montrer des erreurs linguistiques fabriquées par ceux-là mêmes qui ont pour mission de défendre la langue, mais qui véhiculent les erreurs par l'écrit.

Mais d'autre part, il se rend compte que *l'évolution des langues* est aussi interprétable en un *système général d'erreurs orales*, cette fois! D'où son souci de se limiter à la synchronie. L'acharnement de SAUSSURE à faire reconnaître comme seule scientifique *l'étude synchronique des langues dans leurs manifestations naturelles*, c'est-à-dire pour lui, *orales*, lui permet de refuser par avance de prendre en compte l'écrit comme manifestant, *dans une "matière"*, la **forme de l'expression**, au même titre que l'oral, qui manifeste, *dans une autre matière*, la **même forme (de l'expression)**. Ce que HJELMSLEV a parfaitement compris et qu'il étendra, aussi, à la forme du contenu. **L'écrit et l'oral**, la phonie et la graphie sont **des manifestations graphiques et phoniques de la même forme de l'expression**, et non, comme croit le penser SAUSSURE (ou celui qui a pris des notes à son cours...), des formes de niveaux différents, *l'écrit transcrivant l'oral*.

Et SAUSSURE (ou son disciple plus ou moins fidèle) affirme, certainement sans se relire :

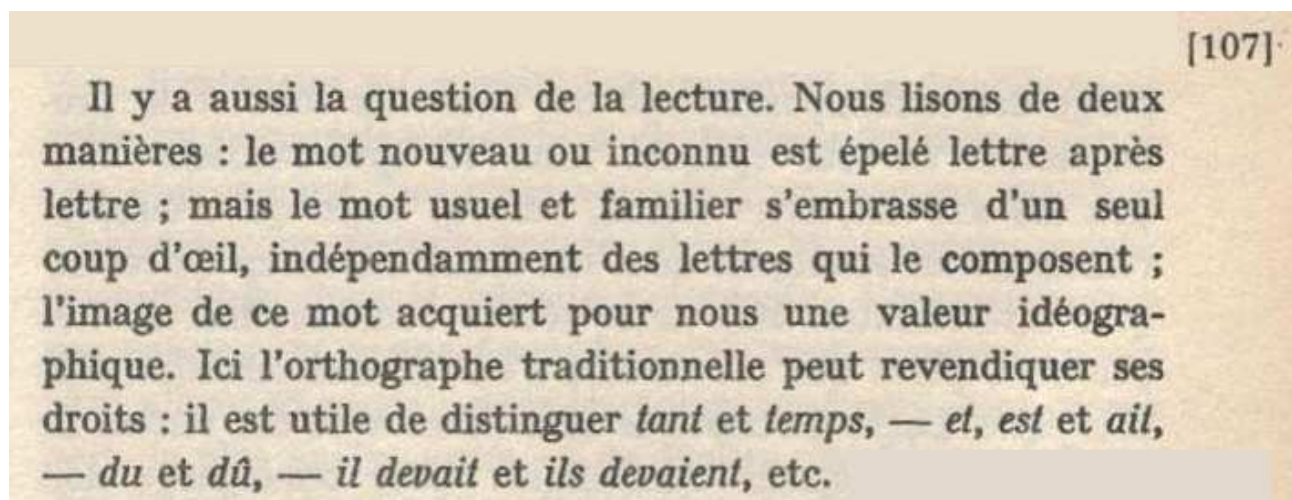


Ce court texte ruine radicalement les affirmations du précédent; ainsi le "chinois" ne serait pas représenté en écriture, mais, et, même temps, illustrerait le mot (?) c'est-à-dire l'idée, et non le son: est-ce donc une écriture pour laquelle il faudrait reconsidérer l'étude de la "physiologie des sons"?

En fait, si nous considérons l'écriture pour elle-même - c'est-à-dire comme forme d'expression liée à une de ses manifestations possibles, ici la matière graphique, nous devons remarquer la complexité du système à analyser: bien plus complexe et bien moins tranché que les affirmations péremptoires du Cours!

Il y a, naturellement, chez SAUSSURE, une nette inclination pour l'écriture phonologique - l'Occidental ne se "refait" pas! - et cette inclination appelle de chinois à "rentrer dans le rang", puisque les idéogrammes *finissent par représenter des sons isolés*: l'histoire montre à la Chine le chemin à parcourir!

Mais, et c'est encore une contradiction interne du Cours, il n'y a pas lieu "de substituer un alphabet phonologique à l'orthographe usuelle": et le Cours de refuser de généraliser l'écriture phonologique, essentiellement réservée aux spécialistes, d'autant que :



L'orthographe traditionnelle, de base phonologique, celui "phonétique" que préconisait le Cours, ... laisse sa place à l'écriture idéographique!

Comme de beaucoup d'œuvres, l'importance du Cours n'est pas proportionnelle à sa cohérence ; par contre, on peut affirmer que cette œuvre doit beaucoup au fait que, bien qu'étant abondamment citée, elle est rarement lue.

Alors, pour sortir de l'à-peu-près, des généralités et des affirmations transcendant l'examen des données analysables, nous nous proposons une incursion dans des exemples d'écriture traditionnellement connues comme "syllabiques" : les écritures "brahmi".

Les *écritures Brahmi* sont dénommées d'après leur origine: c'est une famille historique.

Les écritures brahmi sont dites *abugida*, terme qui, malgré l'autorité dont jouit Peter T. DANIELS, ne semble pas correct: un exemple permettra d'illustrer ce jugement : ici un fragment de l'*alphasyllabaire geez*, dénommé, *de ce fait abugida*:

ሀ	hä	ለ	lä	ሐ	hä	መ	mä
ሁ	hu	ሁ	lu	ሑ	hu	ሙ	mu
ሂ	hi	ሊ	li	ሒ	hi	ሚ	mi
ሃ	ha	ላ	la	ሓ	ha	ማ	ma
ሄ	he	ሌ	le	ሔ	he	ሜ	me
ሀ	hə/ø	ለ	lə/ø	ሐ	hə/ø	ም	mə/ø
ሀ	ho	ሎ	lo	ሐ	ho	ሞ	mo

Il n'est ni conforme au "système cri":

	vowels				finals
	E	I	O	A	WEST
	∇	△	▷	◁	
W	∇•	△•	▷•	◁•	◦
P	∇	∧	>	<	ˊ
T	U	∩	∪	∩	ˋ
K	q	p	d	b	ˋ
CH	q	p	u	u	-
M	∩	∩	∩	∩	ˋ
N	∩	∩	∩	∩	ˋ
L	∩	∩	∩	∩	ˋ
S	∩	∩	∩	∩	ˋ
SH	∩	∩	∩	∩	ˋ
Y	∩	∩	∩	∩	+ˋ
R	∩	∩	∩	∩	ˋ
TH	∩	∩	∩	∩	ˋ

ni au système "**Dévanagari**" ni au "**Brahmi**" plus généralement.

Les écritures *Brahmi*, elles-mêmes, ne sont pas des variantes d'un modèle unique: il y a des divergences importantes entre le **tamoul** et le **sanscrit** – deux champions extrêmes des écritures Brahmi – que nous choisissons pour plus de clarté comme les deux bornes de l'espace parcouru, et encore nous ne parlons là que des écritures brahmi *indiennes "traditionnelles"* en ignorant – pour l'essentiel – les écarts *khmer, mongol, indonésiens*, les transcriptions des langues *munda*, etc.

Il existe un ensemble de commentaires, d'analyses et de descriptions scientifiques (ou pseudo-scientifiques) de ces systèmes graphiques indiens: cette tradition constitue un ensemble assez cohérent. C'est de l'histoire de leurs divergences qu'on apprend à savoir.

Il faut cependant noter que la plus grande confusion entre **problématiques phonologiques** ou phonétiques et **graphiques** règne ici. En fait, c'est sur une présentation pâninéenne que se présente la suite des graphèmes de base : phonologiquement, ce sont essentiellement la transcription de voyelles isolées ou de consonnes avec voyelle inhérente, plus quelques queues de syllabes. Mais cette disposition n'est pas celle des glyphes eux-mêmes. D'autres tables de **composés (compounds)** (est-à-dire de consonnes et de voyelles) accompagnent ces premières tables de **supports de syllabes**, et des listes pratiquement toujours incomplètes de **conjointes (conjuncts)** sont proposées enfin. Unicode les ignore, et contribue à faire des écritures brahmi des variantes exotiques de "nos" écritures. Les plages qu'Unicode confiait aux différentes écritures de l'Inde signifiaient hautement cet objectif.

Le système graphique définit des syllabes (voyelle/ consonne+voyelle/ consonne+consonne(+consonne)+voyelle) . Les glyphes des voyelles-syllabes sont remplacés par des matra incorporées dans l'ensemble de la syllabe (consonne(+consonne)+voyelle). De même, les consonnes incorporés dans la syllabes sont "portées" par la première, qui sert de support, et diffère du glyphe de la consonne+voyelle.

क + आ = का (k+aa = ka)

क + इ = कि (k+i = ki)

क + उ = कु (k+u = ku)

etc.

Le "syllabaire" devanagari:

<i>voyelles isolées</i>	अ	आ	इ	ई	उ	ऊ
	a	aa	i	ii	u	uu
			ए	ऐ	ओ	औ
			e	ai	o	au
			ऋ	ॠ	ऌ	
			r̄ (vocalique)	r̄r̄ (vocalique)	! (vocalique)	
<i>ki-varga</i>	क	ख	ग	घ	ङ	
	ka	k ^h a	ga	g ^h a	ŋa	
<i>ci-varga</i>	च	छ	ज	झ	ञ	
	ca	c ^h a	ja	j ^h a	ña	
<i>ṭi-varga</i>	ट	ठ	ड	ढ	ण	
	ṭa	ṭ ^h a	ḍa	ḍ ^h a	ṇa	
<i>ti-varga</i>	त	थ	द	ध	न	
	ta	t ^h a	da	d ^h a	na	
<i>pi-varga</i>	प	फ	ब	भ	म	
	pa	p ^h a	ba	b ^h a	ma	
	<i>sourde</i>	<i>sourde aspirée</i>	<i>sonore</i>	<i>sonore aspirée</i>	<i>nasale</i>	
	य	ल	श	ष	स	
	ya	la	ʃa	ʂa	sa	
		ळ	र	ह		
		ḷa	ra	ha		

Quelques signes d'aspiration, de nasalisation, de signes de "voyelle-zéro" compléterait ce tableau, et une longue liste de glyphes composés et conjoints

Le syllabaire gujarati, par exemple, est construit sur le même modèle:

<i>voyelles isolées</i>	અ	આ	ઈ	ઇ	ઉ	ઊ
	a	aa	i	ii	u	uu
			એ	ઐ	ઓ	ઔ
			e	ai	o	au
			ૠ	ૡ		
			ૠ (vocalique)	ૡ (vocalique)		
<i>ki-varga</i>	ક	ખ	ગ	ઘ	ડ	
	ka	k ^h a	ga	g ^h a	ṅa	
<i>ci-varga</i>	ચ	છ	જ	ઝ	ઞ	
	ca	c ^h a	ja	j ^h a	ṅa	
<i>ṭi-varga</i>	ટ	ઠ	ડ	ઢ	ણ	
	ṭa	ṭ ^h a	ḍa	ḍ ^h a	ṇa	
<i>ti-varga</i>	ત	થ	દ	ધ	ન	
	ta	t ^h a	da	d ^h a	na	
<i>pi-varga</i>	પ	ફ	બ	ભ	મ	
	pa	p ^h a	ba	b ^h a	ma	
	<i>sourde</i>	<i>sourde aspirée</i>	<i>sonore</i>	<i>sonore aspirée</i>	<i>nasale</i>	
	ય	લ	શ	ષ	સ	
	ya	la	ṣa	ṣa	sa	
		હ	ર	હ		
		ḷa	ra	ha		

et le "fonctionnement" de la construction des glyphe syllabiques est très semblable: suivent quelques groupes de "mots" ("adjectifs + noms") présentés par le Professeur Babu SUTHAR de l' UPENN.

Le site de ce chercheur gujarati est libre d'accès et fournit un excellent cours d'initiation dans cette langue ainsi qu'un remarquable dictionnaire... gratuit!

સારો છોકરો	saaro c ^h okro	'a good boy.'
સારા છોકરા	saara c ^h okraa	'good boys.'
સારી છોકરી	saaro c ^h okrii	'a good girl.'
સારી છોકરીઓ	saaro c ^h okrii'o	'good girls.'
સારું છોકરું	saaru~ c ^h okru~	'a good child.'
સારાં છોકરાં	saaraa~ c ^h okraa~	'good children'

Ces exemples et ces tableaux n'ont par pour ambition d'apprendre à lire ou à écrire le gujarati! La translittération, d'ailleurs, fidèle mais assez ... personnelle, garantit une correspondance bi-univoque entre le système gujarati (et, plus haut, le devanagari) et le système latin employé pour le français, mais non une transcription phonétique – ou même phonologique des langues gujarati et hindi. Mais ce n'était pas notre propos et nous répondrons à toute question que la présence de ces "bizarreries" (trop) peu souvent montrées pourraient soulever. Nous ajouterons que le système dévanagari (et ses développement) permettrait la lecture à plus d'un milliard de personnes!

Passons à quelques exemples tamoul:

அப்பா	அ ப் ப ா	a p p aa	père
அம்மா	அ ம் ம ா	a m m aa	mère
அண்ணா	அ ண் ண ா	annaa	frère aîné

அ = /a/ (voyelle initiale);

les consonnes en tamoul sont prononcées suivies d'un /a/ (voyelle inhérente) ... sauf quand elles sont surmontées d'un ◌̣ ◌̣ = /p/

ஈ = /aa/ (a long post-consonantique):

ப = /p(a)/

ம = /m(a)/

ண் = /n(a)/

அக்காள்	அ க் க ஈ ள்	akkaal	<i>sœur aînée</i>
---------	-------------	--------	-------------------

ள = /l(a)/

சிறுவன்	ச ி ற(↓) வ ன்	ci ^t u ^v an	<i>garçon</i>
சிறுமி	ச ி ற(↓) ம ி	ci ^t u ^m i	<i>fille</i>

ச = /c(a)/

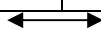
ி = /i/ (i bref post-consonantique):

ற + ("u") – ici de forme ற – → று = /t^ru/

வ = /v(a)/

ண் = /n(a)/

தம்பி	த	ம்	ப	ி	tambi	<i>frère cadet</i>
	ta	m	p	i		
அக்காள்	அ	க்	க	ஈ	akkal	<i>sœur aînée</i>
	'a	k	k	aa l		
தங்கை	த	ங்	கை	க	tanggai	<i>sœur cadette</i>
	ta	ŋ	ai	k		



Le "syllabaire" tamoul (தமிழ்)

	a	aa	i	ii	u	uu	e	ee	ai	o	oo	au
	அ	ஆ	இ	ஈ	உ	ஊ	எ	ஏ	ஐ	ஓ	ஔ	ஔ
k	க	கா	கி	கீ	கு	கூ	கெ	கே	கை	கொ	கோ	கௌ
ṅ	ங	ஙா	ஙி	ஙீ	ஙு	ஙூ	ஙெ	ஙே	ஙை	ஙொ	ஙோ	ஙௌ
c	ச	சா	சி	சீ	சு	சூ	செ	சே	சை	சொ	சோ	சௌ
ṇ	ஞ	ஞா	ஞி	ஞீ	ஞு	ஞூ	ஞெ	ஞே	ஞை	ஞொ	ஞோ	ஞௌ
t	ட	டா	டி	டீ	டு	டூ	டெ	டே	டை	டொ	டோ	டௌ
ṉ	ண	ணா	ணி	ணீ	ணு	ணூ	ணெ	ணே	ணை	ணொ	ணோ	ணௌ
t	த	தா	தி	தீ	து	தூ	தெ	தே	தை	தொ	தோ	தௌ
n	ந	நா	நி	நீ	நு	நூ	நெ	நே	நை	நொ	நோ	நௌ
p	ப	பா	பி	பீ	பு	பூ	பெ	பே	பை	பொ	போ	பௌ
m	ம	மா	மி	மீ	மு	மூ	மெ	மே	மை	மொ	மோ	மௌ
y	ய	யா	யி	யீ	யு	யூ	யெ	யே	யை	யொ	யோ	யௌ
r	ர	ரா	ரி	ரீ	ரு	ரூ	ரெ	ரே	ரை	ரொ	ரோ	ரௌ
l	ல	லா	லி	லீ	லு	லூ	லெ	லே	லை	லொ	லோ	லௌ
v	வ	வா	வி	வீ	வு	வூ	வெ	வே	வை	வொ	வோ	வௌ
cʳ	ழ	ழா	ழி	ழீ	ழு	ழூ	ழெ	ழே	ழை	ழொ	ழோ	ழௌ
l	ள	ளா	ளி	ளீ	ளு	ளூ	ளெ	ளே	ளை	ளொ	ளோ	ளௌ
tʳ	ற	றா	றி	றீ	று	றூ	றெ	றே	றை	றொ	றோ	றௌ
nʳ	ன	னா	னி	னீ	னு	னூ	னெ	னே	னை	னொ	னோ	னௌ
j	ஐ	ஐா	ஐி	ஐீ	ஐு	ஐூ	ஐெ	ஐே	ஐை	ஐொ	ஐோ	ஐௌ
ʃ	ஸ	ஸா	ஸி	ஸீ	ஸு	ஸூ	ஸெ	ஸே	ஸை	ஸொ	ஸோ	ஸௌ
s	ஷ	ஷா	ஷி	ஷீ	ஷு	ஷூ	ஷெ	ஷே	ஷை	ஷொ	ஷோ	ஷௌ
kʃ	சுஷ	சுஷா	சுஷி	சுஷீ	சுஷு	சுஷூ	சுஷெ	சுஷே	சுஷை	சுஷொ	சுஷோ	சுஷௌ
h	ஹ	ஹா	ஹி	ஹீ	ஹு	ஹூ	ஹெ	ஹே	ஹை	ஹொ	ஹோ	ஹௌ

Le tamoul est, incontestablement, le plus sûr contrepoids à la mainmise de l'hindi sur l'espace indien. C'est tout aussi incontestablement le véhicule de la plus ancienne, la plus authentiquement dravidienne et la plus prestigieuse littérature du sous-continent.²

² On dit que l'écriture du tamoul est phonétique: mais alors le tamoul écrit est loin du tamoul parlé! Mais voilà ce qu'on trouve à http://encycl.opentopia.com/term/Tamil_language:

■ *Tamil writing is phonetic, and is subject to well-defined rules of elision and euphony. The present script used to write Tamil text is believed to have evolved from the Brahmi script of the Ashokan era. Later, a southern variant of the Brahmi script evolved into the Grantha script, which was used to write both Sanskrit and Tamil texts. Between the 6th and 10th centuries, a new script called vettezhuthu (meaning letters that are cut) evolved in order to make it easy for creating inscriptions on stone. Some people also call this as vattezhuthu (meaning curved letters). Some major changes like the introduction of the overdot diacritic for pure consonants and the ligatures for the compounds of the vowel "E" etc were made to the script on suggestions from Veeramaamunivar. Around 1935, Periyar suggested some changes to make it amenable for printing. Some of these suggestions were incorporated by the then MG Ramachandran government in 1975.*

While the evolution of the script was happening, many Sanskrit words also began to be used in Tamil. To facilitate writing these words, some characters from the grantha script are still being retained. However, there are many purists who would argue against the use of such characters as there are well-defined rules in Tolkaappiyam for Tamilising loan words.

[edit]

Main article: Tamil alphabet

The Tamil alphabet has 12 vowels and 18 consonants. These combine to form 216 compound characters. There is one special character (aaytha ezutthu), giving a total of 247 characters.

Tamil is written horizontally from left to right and its basic set of symbols consists of 18 consonants and 12 vowels. In contrast to many other Indic scripts, Tamil uses a reduced inventory of consonants to reflect its phonology. For example, there are no symbols for aspirated consonants since these sounds do not occur in Tamil. Tamil is written with a syllabic alphabet in which all consonants have an inherent vowel. Diacritics, which can appear above, below, before or after the consonant, indicate change to another vowel or suppression of the inherent vowel. European punctuation is used.

As you can see, Tamil letters have rounded shapes, so the Tamil script is sometimes referred to as the "round alphabet." This has to do with the fact that in ancient times writing was done by carving on palm leaves with a sharp point. Using this technique, it was apparently easier to produce curved lines than straight ones.

■

Il existe, d'ailleurs, une "autre présentation" des caractères tamouls qui, elle, rompt avec le modèle paninien. Autre présentation ou souci de ne pas être sanscritisé? L'opposition au sanscrit (et peut-être encore davantage à l'hindi, la *khari boli*, haïe parce que colonisatrice, plus encore (?) que l'anglais...

18 consonnes présentées ³ ainsi :

	Occlusives sourdes	Nasales sonores			Médianes
Gutturales	ஃ	஄	Palatale		அ
Palatales	ஆ	இ	Postdentale		ஈ
Cérébrales	ஊ	஋	Prédentale		஌
Dentales	஋	஡	Labiale		ண
Labiales	ழ	வ	Postlinguale	Cérébrales	ஶ
Alvéolaires	ஷ	ஸ	Prélinguale		ஹ

Il est évident que les différents systèmes dravidiens "de l'écrit" obéissent à une (des) logiques propres: il faut aussi que la translittération proposé ne néglige aucun de ces grands systèmes traditionnels.⁴

A l'opposé des autres systèmes brahmi dravidiens indiens, une séparation totale est faire entre le *systeme tamoul* et le *systeme sanscrit*.

Les conjointes sont, dans l'écriture proprement tamoul, inexistantes (mais certaines grantha le sont). Les composés sont *sauf pour u et uu* (et très partiellement aa) celles d'un abugida.

³. JOTHIMUTHTHU P., *A Guide to Tamil by the direct method*, 1965, Madras, The Christian Literature Society

⁴ Un exemple, celui des n dental et n alvéolaire. D'abord, précision que l'A.P.I., par exemple, ne les distingu(ait) pas. Le n, *dental en français standard*, est *alvéolaire* en anglais standard, par exemple.

Il semble que quatre ensembles de composition graphiques (+u/uu) soient constatées

1° ്ക ്കു constituent un cas à eux tous seuls!

2° ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു

Ceux-ci opposent un appendice vertical "en sud-est" à une boucle inclinée

3° ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു,

്ക ്കു posent un angle droit (sommet en "sud-est") pour -u; le côté est est doublé pour -uu

4° ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു, ്ക ്കു : une boucle en demi-cercle sud-nord (-u) qui se ferme au nord pour -uu.

Le malayalam est très proche oralement du tamoul, mais son système d'écrit est très proche du système sanscrit:

Quelques mots... tamoul et malayalam, *translittérés*

വീடு	viitu	maison	വീടു	viṭu'
நாய்	naay-	chien	നായ	naay
பன்றி	pan ^r t ⁱ	porc	പന്നി	panni
யானை	yaan ^r ai	éléphant	ആന	aana
கூரங்கு	kuraṅku	singe	കൂരങ്ങ്	kuraṅgu-
பட்டினம்	pattin ^r am	ville	പട്ടണം	pattana~
வெண்ணெய்	venṇey-	beurre	വെണ്ണ	venṇa
பெண்	peṅ-	fille, femme	പെണ്ണ	peṅṇu-

Le nombre de glyphes bien formés du malayalam dépasse les 800; la machine à écrire (*et son fils électronique, le clavier d'ordinateur*) est (encore) incapable d'offrir de telles possibilités: il est fait pour "nos" systèmes! Une réforme de l'orthographe a eu lieu, qui a ramené la malayalam à être une variété exotique du clavier anglais... et, plus tard, devant l'échec de ce saccage, une série de polices rétablit la forme traditionnelle correcte (*Rachana*).

Des syllabes malayalam en écriture "moderne" et en "Rachana"⁵

<i>C.I.S.</i>	"Traditional script" (police Rachana)	<i>translittération/ transcription</i>
ഗു	𑌕	<i>gu</i>
പ്പു	𑌖	<i>ppu</i>
വ്വു	𑌗	<i>vvu</i>
പ്ന	𑌘	<i>pn(a)</i>
ച്ഛു	𑌙	<i>ccu</i>

⁵ Lire **New Malayalam font released as 'free and open' software** de Anand Parthasarathy, *Online edition of India's National Newspaper, Sunday, Jan 25, 2004*

Et alors, qu'est-ce qu'on écrit... *quand on écrit* en français?

D'abord

– *quant aux "voyelles"*

le français utilise 5 *signes-voyelles* alors que le français standard isole 14 phonèmes vocaliques : d'où les digraphes nombreux et variés utilisés pour les transcrire

/u/	ou ,	/ø/	ain , ein , in ,
/y/	u ,	/ø/	eu , e ,
/i/	i ,	/œ/	eu , œ ,
/o/	o , au , eau	/œ̃/	un ,
/ɔ/	o ,	/a/	a ,
/ɔ̃/	on ,	/ɑ/	a ,
/e/	é , ai ,	/ã/	an , en ,
/ɛ/	è , ê , ai ,		

|y| est un double "royal" de |i|.

|h| n'indique aucun phonème, les lettres redoublées, rien quand au phonème qu'elles sont censées représentées, mais de la lecture /e/ du |e| qui précède...

|e| enfin de mot ne se lit pas mais "protège" la consonne qui précède et qui se lit alors!

|ent| en position finale se lit /ã/... **sauf** s'il s'agit d'un verbe conjugué: |ils chantent souvent| = /ilʃã.tsu.vã./! Les arrangements graphiques du français font une part importante à l'histoire... de la graphie! D'un point de vue de la "logique", la graphie du français est assez strictement illogique, ce dont se réjouissent les experts autoproclamés en logique que sont les intellectuels "vieille (*et jeune, aussi!*) France".

Les digraphes et trigraphes sont nombreux, les lettres "muettes" en grand nombre: comment ne pas se réjouir de l'|eau|, dans le code oral /o/, qui *n'*utilise justement *pas* la seule lettre-voyelle "transparente"?

Comment ne pas célébrer ces fiançailles franco-allemandes qui font ajouter |h| présent dans |hoch| {haut} en allemand à l'héritier d'|altum|{haut}... sans |h| lui ?

SAUSSURE note:

Il serait trop long de classer les inconséquences de l'écriture. Une des plus malheureuses est la multiplicité des signes pour le même son. Ainsi pour *ž* nous avons en français : *j, g, ge* (*joli, geler, geai*) ; pour *z* : *z* et *s* ; pour *s, c, ç* et *t* (*nation*) ; *ss* (*chasser*), *sc* (*acquiescer*), *sç* (*acquiesçant*), *x* (*dix*) ; pour *k* : *c, qu, k, ch, cc, cqu* (*acquérir*). Inversement plusieurs valeurs sont figurées par le même signe : ainsi *l* représente *l* ou *s*, [100] *g* représente *g* ou *ž*, etc.*

. C'est ce qui est arrivé en français pour *oi*.

On prononçait :		On écrivait :	
au XI ^e siècle.	1. <i>rei, lei</i>	<i>rei, lei.</i>	
au XIII ^e siècle.	2. <i>roi, loi</i>	<i>roi, loi.</i>	
au XIV ^e siècle.	3. <i>roè, loè</i>	<i>roi, loi.</i>	
au XIX ^e siècle.	4. <i>rwa, lwa</i>	<i>roi, loi.</i>	

Ainsi, jusqu'à la deuxième époque on a tenu compte des changements survenus dans la prononciation ; à une étape de l'histoire de la langue correspond une étape dans celle de la graphie. Mais à partir du XIV^e siècle l'écriture est restée stationnaire, tandis que la langue poursuivait son évolution, et dès ce moment il y a eu un désaccord toujours plus grave entre elle et l'orthographe. Enfin, comme on continuait à joindre des termes discordants, ce fait a eu sa répercussion sur le système même de l'écriture : l'expression graphique *oi* a pris une valeur étrangère aux éléments dont elle est formée.

On pourrait multiplier indéfiniment les exemples. Ainsi pourquoi écrit-on *mais* et *fait* ce que nous prononçons *mè* et *fè* ? Pourquoi *c* a-t-il souvent en français la valeur de *s* ? C'est que nous avons conservé des graphiques qui n'ont plus de raison d'être.

Cette cause agit dans tous les temps : actuellement notre *l* mouillée se change en *jod* ; nous disons *évejer, mouyer*, comme *essuyer, nettoyer* ; mais nous continuons à écrire *éveiller, mouiller*.

Il y a encore la préoccupation étymologique ; elle a été prépondérante à certaines époques, par exemple à la Renaissance. Souvent même c'est une fausse étymologie qui impose une graphie ; ainsi, on a introduit un *d* dans notre mot *poids*, comme s'il venait du latin *pondus*, alors qu'en réalité il vient de *pensum*. Mais il importe peu que l'application du principe soit correcte ou non : c'est le principe même de l'écriture étymologique qui est erroné.

Principe erroné? Il faudrait, dans ce cas, admettre que l'écriture ne saurait être qu'un codage de deuxième degré de la forme naturelle de la langue que serait l'oral. C'est un choix "démocratique" peut-être, parce que fondé sur le plus grand nombre – il existe davantage de locuteurs que de scripteurs – mais en aucun cas essentiel. De fait, comme nous l'avons déjà écrit, il exile les autres écritures "idéographiques" dans un ailleurs vague, alors que ces écritures remplissent la même (et démocratique) fonction, et, d'autre part, il ignore qu'il n'existe aucune écriture "phonétique", celle de l'A.P.I. incluse.

Le cas du français n'est d'ailleurs pas un cas unique, loin de là ! L'irlandais celtique est un autre exemple. Cette langue s'écrit – dans l'orthographe standard – en notant un archiphonème (souvent réalisé "historiquement") et sa réalisation hic et nunc l'est à partir d'une lettre supplémentaire ou... d'un changement de lettre! Chaque lettre–consonne note une consonne a deux réalisations **leathan** (*broad*) et **caol** (*slender*) : une lettre–consonne suivie d'une lettre–voyelle **a, o u**, est leathan, suivie de **e, o**, elle est caol (*palatalisée*) Si la lettre–consonne est entre voyelles de groupes différents (**a, o, u**) ou (**e,i**), c'est la voyelle qui suit qui est déterminante et on ajoute alors une voyelle de même type avant la lettre–consonne.

p, t, c, b, d, g, m, f, s, peuvent être soumis à l'aspiration, qui les fait prononcer comme spirantes: dans l'écriture, **h** est placé à droite de la lettre consonne aspirée.

p, t, c, f et **b, d, g** sont soumis à **eclipsis** qui rend les **sourdes, sonores** et les **sonores, nasales**.

p, t, c, f passent à **b, d, g, v** (écrit **bh**) et **b, d, g** passent à **m, n, ng** mais , dans l'écriture, on garde la consonne "d'origine" et l'eclipsis est noté par une consonne à gauche. : **bp, dt, gc, bhf, mb, nd, ng...**

et quelques exemples de graphies normales suivies de leur "prononciation"

adhmhaím [adə'vi:m'] (J'admet)
áireamh [a:r'ev] (je compte)
ceannach [k'ə'nax] (j'achète)
críochnaím [kr'i:x'ni:m'] (Je finis)
scríobhaim [ʃgr'i:m'] (j'écris)
taispeánaim [t'i]ʃ'b'a:nim'] (je montre)